

Disponibilité

La disponibilité est la position par laquelle le fonctionnaire est placé hors de son administration, et cesse de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite.

Il existe deux types de disponibilité :



- ♦ **La disponibilité accordée sous réserve des nécessités de service** (convenances personnelles, études ou recherches, création ou reprise d'une entreprise) ;
- ♦ **La disponibilité de droit** (soins donnés à un conjoint, un enfant ou un ascendant, pour élever un enfant, suivre un conjoint, ...).

La disponibilité est accordée pour une année scolaire.

Les demandes doivent être retournées à la DPE au mieux pour le **1er mars 2011**, à défaut 2 mois au plus tard avant la mise en disponibilité.

Réduction d'impôt

Pour pouvoir déduire 66% de votre cotisation syndicale de vos impôts sur les revenus de 2010, pensez à la régler **avant la fin du mois de décembre**.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année



Temps partiel

Les demandes doivent être retournées à la DPE au plus tard le **7 janvier 2011**.

RAPPEL :

On distingue :

- ♦ **le temps partiel sur autorisation** (pour convenances personnelles), soumis à l'accord préalable du supérieur hiérarchique ;
- ♦ **le temps partiel de droit** (pour raisons familiales).



Remarque :

Il est possible d'effectuer son temps partiel sur une **base annuelle**.

Le bénéfice du temps partiel annualisé n'est accordé que si son organisation reste compatible avec les nécessités de service et la continuité du service public.

Pour plus de renseignements, consultez notre site : www.sncl-faen-versailles.org

Frais de déplacement des personnels de l'académie

Attention :



Si vous devez vous déplacer dans l'académie, sachez que les déplacements dans les communes limitrophes, aussi bien de la résidence administrative que de la résidence familiale, n'ouvrent droit ni à **remboursement de frais** ni à **indemnité de repas**.

Par ailleurs, **les frais de parking et de péage ne sont pas systématiquement pris en charge**.

Pour nous joindre :

Adresse postale : SNCL-FAEN Versailles 13 avenue de Taillebourg 75011 Paris
Tél : 06 67 44 76 26 Email : sncl-faen-versailles@orange.fr Site : www.sncl-faen-versailles.org